

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

SERVICE COMMUN DES BIBLIOTHEQUES
DE L'INSA CENTRE VAL DE LOIRE

Charte Documentaire

Version mise à jour du 29 Mars 2022

Table des matières

I. Le Service Commun des Bibliothèques	3
A. Présentation.....	3
B. Réseaux et partenariats	3
C. Équipe.....	4
D. Organigramme.....	4
II. Les missions du SCB	5
III. Les Publics	5
IV. Les Collections	6
A. Le fonds documentaire	6
1. Détail du fonds documentaire.....	6
2. Domaines et thèmes des collections	6
3. Niveau des collections	6
4. Langues des collections	7
5. Types de supports	7
6. Libre-échange.....	7
B. Conservation.....	7
1. Monographies	7
2. Périodiques.....	7
3. Travaux d'élèves.....	8
C. Ressources électroniques	8
D. Publications scientifiques	8
V. Les Acquisitions	9
A. Budget	9
1. Source budgétaire	9
2. Répartition budgétaire	9
B. Marchés publics.....	9
1. Fourniture de documents papiers et audiovisuels.....	9
2. Fourniture d'abonnements de périodiques	9
C. Critères et outils de sélection	9
1. Monographies imprimées	9
2. Abonnements de périodiques.....	11
D. Dons	11
VI. La vie des Collections	11
A. Modalités de consultation	11
B. Modalités d'emprunt	11
C. Prêt Entre Bibliothèques (PEB)	12
D. Désherbage	12

VII. Évaluation des collections.....	13
VIII. Les formations.....	13
IX. La Communication	13
A. Site Internet	13
B. Réseaux sociaux	13
C. Courriels	13
D. Guide du lecteur	14
E. Espace bibliothèque	14
X. Les Modalités de Validation et de Révision de la Présente Charte.....	14
XI. Annexes	15
Annexe 1 - Fiche lecteur autorisé	15
Annexe 2 - Ressources électroniques	16
Annexe 3 - Liste des laboratoires de recherche	17

PREAMBULE

La Charte documentaire a pour objectif de décrire les règles générales et les pratiques du Service Commun des Bibliothèques. Elle formalise les grandes orientations et les pratiques de la bibliothèque concernant le développement, la gestion et la conservation des collections.

I. LE SERVICE COMMUN DES BIBLIOTHEQUES

A. Présentation

L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Centre Val de Loire est un Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), créé par décret n°2013-521 du 19 juin 2013, décret paru au Journal Officiel le 21 juin 2013. C'est une école publique d'ingénieurs du Groupe INSA.

L'INSA Centre Val de Loire est né le 1er janvier 2014 de la fusion de l'École nationale d'ingénieurs (ENI) du Val de Loire et de l'École nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI) de Bourges.

Le Service commun des bibliothèques (SCB) est né de la fusion des bibliothèques de ces deux écoles : la bibliothèque du campus de Bourges et la bibliothèque Gambetta du campus de Blois.

Au 1er janvier 2015, lors de l'intégration de l'École nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP), la bibliothèque du Département de l'École de la Nature et du Paysage (DENP) a rejoint le SCB.

En 2021 et 2022, chaque campus de l'INSA Centre Val de Loire a ouvert un Learning Center. La bibliothèque du campus de Bourges a déménagé au sein de ses nouveaux locaux en mai 2021. Les bibliothèques de Gambetta et du DENP ont été mutualisées au sein du Learning Center de Blois en 2022.

B. Réseaux et partenariats

Le SCB fait partie du réseau du Service Commun de Documentation (SCD) d'Orléans. Cette collaboration permet de bénéficier d'outils professionnels communs avec le SCD : le Système de gestion de bibliothèque¹ (SIGB) et catalogue documentaire informatisé public².

Tous les ouvrages sont référencés au catalogue du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), catalogue collectif des bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le DENP a intégré ce système en 2016.

Le SCB fait partie du consortium Couperin³, association à but non lucratif financée par les cotisations des établissements membres et subventionnée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Le réseau Groupe INSA permet une collaboration entre les personnels des bibliothèques des différentes INSA. Dans ce cadre, le SCB participe à l'organisation d'événements culturels (concours de Nouvelles), et fait partie d'un groupe de travail HAL.

¹ Programme informatique conçu pour les bibliothèques afin de gérer l'information.

² Catalogue [En ligne] <https://catalogue-insa.univ-orleans.fr/> (Page consultée le 21/03/2021).

³ Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques.

C. Équipe

Campus de Bourges

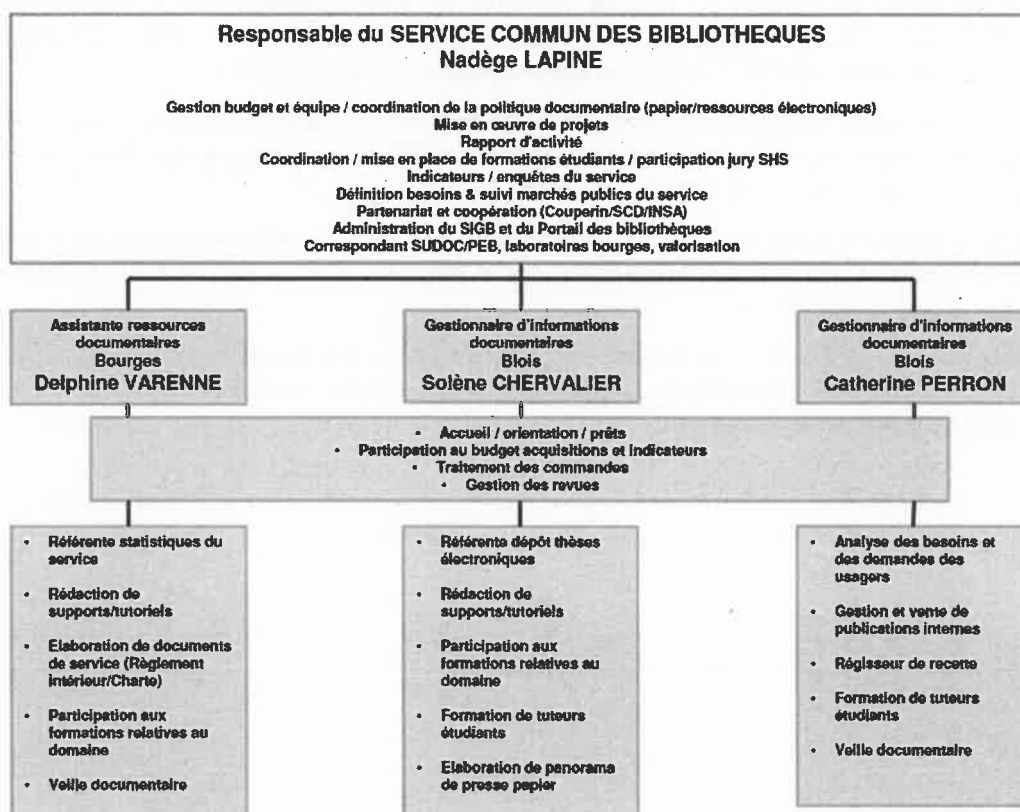
- Nadège Lapine – Ingénieur d'étude et de formation - Responsable du SCB
- Delphine Varenne – Assistant ingénieurs de recherche et formation

Campus de Blois

- Solène Chervallier - Technicien de recherche et formation
- Catherine Perron - Technicien de recherche et formation

Des tuteurs élèves renforcent les services des deux campus.

D. Organigramme



II. LES MISSIONS DU SCB

Le Service Commun des Bibliothèques de l'INSA Centre Val de Loire a pour principales missions de ⁴ :

- Accueillir accueillant les usagers et les personnels de l'INSA Centre Val de Loire ainsi que tout autre public extérieur, organiser les espaces de travail et de consultation ;
- Participer à l'aide à la recherche documentaire des usagers, à leur production d'information ;
- Acquérir, signaler, gérer et communiquer les documents et ressources d'informations sur tout support ;
- Constituer, développer et mettre à disposition un fonds documentaire pertinent répondant aux besoins des usagers ;
- Évaluer les services offerts aux usagers ;
- Développer les ressources documentaires numériques, et favoriser leur usage ; participer au développement de l'information scientifique et technique notamment par la production, le signalement et la diffusion de documents numériques ;
- Participer, à l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces différentes ressources ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'institut ;
- Favoriser par l'action documentaire et l'adaptation des services toute initiative dans le domaine de la formation initiale et continue et de la recherche ;
- Coopérer avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs, quels que soient leurs statuts, notamment par la participation à des catalogues collectifs ;
- Former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique.

III. LES PUBLICS

En 2021-2022, le public du SCB est essentiellement constitué par :

Les élèves inscrits à l'INSA Centre Val de Loire, qui représentent 1749 lecteurs potentiels :

- Campus de Bourges : 885 ;
- Campus de Blois : 864.

Les enseignants :

- Campus de Bourges : 9 ;
- Campus de Blois : 22.

Les enseignants-chercheurs :

- Campus de Bourges : 31 ;
- Campus de Blois : 34.

Les doctorants :

- Campus de Bourges : 36 doctorants ;
- Campus de Blois : 13 doctorants.

Les personnels administratifs et techniques :

- Campus de Bourges : 46 ;
- Campus de Blois : 46.

Les publics suivants sont également susceptibles de bénéficier des ressources et services du SCB :

- Les étudiants et personnels inscrits dans les bibliothèques du réseau du Service Commun de la Documentation d'Orléans ;

⁴ Conformément au décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs.

- Les personnes extérieures à l'INSA Centre Val de Loire peuvent s'inscrire gratuitement en tant que « lecteur autorisé »⁵.

IV. LES COLLECTIONS

A. Le fonds documentaire

1. Détail du fonds documentaire

1.1. Bibliothèque du campus de Bourges

La bibliothèque du campus de Bourges compte en décembre 2021 :

- 6549 monographies dont 467 en archives, ainsi que 489 exemplaires appartenant au fonds Rocard ;
- 156 bandes dessinées issues du Bureau des Etudiants (BDE) ;
- 717 travaux d'élèves sont conservés : 532 rapports de stages d'étudiants en 4A et en 5A, 129 projets de création entrepreneuriale, 50 projets de Sciences Humaines Economiques Juridique et Sociales (SHEJS), 6 rapports de séjour ;
- 95 titres de périodiques dont 69 souscrits par abonnement, 13 fournis gratuitement par les éditeurs, et 1 acheté au titre hors marché.

1.2. Bibliothèque du campus de Blois

La bibliothèque du campus de Blois compte en décembre 2021 :

- 10695 monographies dont 606 en archives ;
- 2440 productions d'élèves ingénieurs (rapports de stages, projets et travaux de fin d'étude, projets et travaux divers) ;
- 568 mémoires de diplômés (Travail de Fin d'Etude), 73 CRAPAUD (Documents techniques) ;
- 124 titres de périodiques dont 23 titres donnés par les éditeurs ou acquis hors-marché ;
- Un fonds cartographique (topographique, pédologique, géologique ou végétal) de 1131 cartes ;
- Un fonds multimédia de 282 DVD ;

2. Domaines et thèmes des collections

Les collections sont principalement constituées en fonction des enseignements dispensés à l'INSA Centre Val de Loire. Elles couvrent les besoins des étudiants tout au long de leur cursus.

La diversité dans toutes ses déclinaisons est une mission fondamentale des centres de documentation. Ainsi, afin de proposer un large éventail de ressources, les bibliothèques mettent également à disposition des ouvrages de culture générale, d'actualités, de sciences humaines et sociales, d'art, de littérature, ainsi que des guides touristiques.

Les ouvrages sont classés selon la classification Dewey.

3. Niveau des collections

Les collections sont constituées d'ouvrages de différents niveaux de connaissance :

- Des ouvrages généralistes afin de permettre aux étudiants de découvrir un sujet avant de l'approfondir ;
- Des ouvrages de niveau universitaire constituant la plus grande partie du fonds ;
- Des ouvrages de niveau recherche à destination des doctorants et des enseignants chercheurs (acquis le plus souvent sur demande).

⁵ Inscription sur présentation d'une pièce d'identité après avoir rempli un formulaire (Annexe 1 p.15). Elle est valable un an, et renouvelable sur demande de l'utilisateur. (Article 26 du Règlement Intérieur du SCB).

4. Langues des collections

Les collections sont majoritairement en langue française.

Des documents techniques, scientifiques, ou de niveau recherche sont en langue anglaise.

Des ouvrages pour l'apprentissage des langues étrangères sont disponibles, en relation avec les langues enseignées à l'INSA Centre Val de Loire.

5. Types de supports

Le fonds des bibliothèques du SCB est constitué de documents sur support physique et numérique.

Sur support physique :

- Des monographies ;
- Des périodiques ;
- Des cartes ;
- Des DVD ;
- Des thèses et des mémoires ;
- Des travaux d'élèves.

Sur support numérique :

- Des plateformes de livres numériques ;
- Des travaux d'élèves sont disponibles sur place au format numérique (DENP) ;
- Il est également possible de consulter des thèses soutenues à l'INSA Centre Val de Loire sur la plateforme TEL⁶.

6. Libre-échange

Il existe un dépôt de libre-échange de livres sur chaque campus. Ils ne sont pas gérés par les bibliothécaires mais directement par les usagers.

B. Conservation

1. Monographies

Hors fonds spécifique, le SCB n'a pas pour vocation la conservation d'ouvrages sur le long terme.

Toutefois, près de 500 ouvrages scientifiques anciens et de référence sont conservés sans limite de durée par la bibliothèque du campus de Bourges. Ils proviennent pour la plus grande partie d'un don d'un particulier qui constitue le Fonds Rocard. Ce fonds est conservé en archives.

2. Périodiques

La conservation des périodiques peut être provisoire, selon un délai fixé par les bibliothécaires. Chaque bibliothèque en précise les modalités en fonction de ses besoins.

Certains périodiques peuvent être conservés sur le long terme, lorsqu'ils présentent un intérêt intellectuel justifiant leur préservation matérielle dans le fonds documentaire. La présence ou non d'un titre au sein d'autres établissements est un critère également pris en compte.

Ces durées sont susceptibles d'évoluer sur décision des membres du SCB, et après validation par la direction.

⁶ TEL – Thèses en ligne [En ligne] <https://tel.archives-ouvertes.fr/> (Page consultée le 18/03/2022).

3. Travaux d'élèves

1.1. Campus de Bourges

Sont conservés 5 ans :

- Les rapports de stage et effectués par les élèves en 4^{ème} et de 5^{ème} année d'études ;
- Les rapports de création entrepreneuriale des élèves de 5^{ème} année ;
- Les projets de Sciences Humaines Economiques Juridiques et Sociales.

Les travaux des élèves de 3^{ème} année sont conservés 1 an.

L'ensemble des documents disponibles sont répertoriés, et les listes sont mises à disposition des étudiants. Ils sont également ajoutés au SIGB par les bibliothécaires, afin d'apparaître sur le catalogue en ligne.

Les rapports de stage de 5^{ème} année effectués durant les années se terminant par 0 ou 5 sont conservés sans limite de durée. Ils sont ensuite versés aux archives départementales⁷.

Les documents arrivant au-delà du délai de conservation sont listés sur un bordereau de destruction d'archives publiques puis envoyés à la destruction.

1.2. Campus de Blois

Travaux d'étudiants du DENP :

- Conservation durant une année pour les rapports de stage, qui sont ensuite restitués à leur auteur ;
- Les travaux d'élèves et les travaux de fin d'étude sont conservés sans limitation.

Travaux d'étudiants du cursus ingénieur :

- Les rapports de stage et effectués par les élèves de 5^{ème} année sont conservés 5 ans et conservés au service documentation, puis les rapports des années en 0 et 5 sont versés aux archives départementales ;
- Les rapports de stage effectués par les élèves de 4^{ème} année sont conservés 5 ans, au-delà les rapports sont mis à destruction.

C. Ressources électroniques

Le Service Commun des Bibliothèques propose des ressources électroniques accessibles pour toute personne faisant partie de l'INSA Centre Val de Loire⁸. Elles sont accessibles au sein des locaux ainsi que depuis l'extérieur.

D. Publications scientifiques

Le SCB a mis en place la collection INSA CVL⁹ sur la plateforme HAL, et en assure la gestion. Elle est destinée à centraliser et diffuser les publications scientifiques déposées par les membres des laboratoires rattachés à l'INSA Centre Val de Loire¹⁰.

La création de cette collection s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan national pour la science ouverte¹¹ du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

⁷ Selon les modalités de l'Instruction DAF DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005.

Circulaire AD 95-1 du 27 janvier 1995 relative au tri et à la conservation des dossiers de personnel des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités territoriales.

Cote AD 18460/8400 du 30 octobre 1980 relative au versement des archives de l'enseignement.

⁸ Voir Annexe 2 (p. 14).

⁹ INSA CENTRE VAL DE LOIRE [En ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/INSA-CVL> (Page consultée le 18/03/2022).

¹⁰ Liste des laboratoires de recherche Voir Annexe 3 (p.17).

¹¹ Annoncé par Frédérique Vidal le 4 juillet 2018.

V. LES ACQUISITIONS

A. Budget

1. Source budgétaire

Le budget est essentiellement constitué par les crédits émanant du ministère : dotation globale de fonctionnement (DGF).

2. Répartition budgétaire

EBOOK (Acquisition pérenne)	1,86%
Bases de données	50,88%
Périodiques	23,30%
Monographies	15,44%
Matériel et fournitures	3,62%
Applications (Réservation/Formation)	3,29%
DVD	0,64%
Adhésions	0,95%
	100%

B. Marchés publics

Les achats sont soumis au régime des marchés publics européens. Les fournisseurs sont choisis dans le cadre d'appels d'offres tous les quatre ans, selon des critères établis.

Des documents sont susceptibles d'être achetés hors marché, lorsque les fournisseurs sont dans l'incapacité de les fournir.

1. Fourniture de documents papiers et audiovisuels

Les acquisitions de documents papiers et audiovisuels sont constituées 4 lots distincts :

- Lot 1 : les ouvrages scientifiques, techniques, de culture générale et de fiction en langue française ;
- Lot 2 : les ouvrages scientifiques, techniques, de culture générale et de fiction en langues étrangères édités hors de France ;
- Lot 3 : les documents pour l'enseignement des langues étrangères ;
- Lot 4 : les DVD fictions ou documentaires.

2. Fourniture d'abonnements de périodiques

La fourniture et la gestion des « abonnements de périodiques français et étrangers, scientifiques et généralistes, papier et électronique de toute origine géographique et sur tout support » entre dans le cadre d'un second marché.

C. Critères et outils de sélection

Les collections de chaque bibliothèque sont essentiellement constituées en rapport avec les enseignements des campus auxquels elles se rattachent. Les formations pédagogiques proposées à l'INSA Centre Val de Loire orientent les choix des bibliothécaires.

1. Monographies imprimées

Les ouvrages sont sélectionnés de manière à proposer un fonds de référence, de qualité et actualisé dans chaque domaine. Les bibliothèques enrichissent leurs collections en s'efforçant de maintenir la qualité et la cohérence de leurs fonds.

Les bibliothécaires doivent rester neutres dans leurs choix, afin de proposer des documents représentant plusieurs tendances d'opinions. Il convient également d'écarter les ouvrages incitant au racisme, à l'immoralité ou à la vulgarité.

Les nouvelles acquisitions sont sélectionnées par les bibliothécaires, puis validées par la responsable du service.

Le déménagement de la bibliothèque du campus de Bourges implique son rapprochement géographique avec la bibliothèque André Alciat de la faculté de Droit, d'économie et de gestion de Bourges, rattachée à l'Université d'Orléans¹². Les usagers de l'INSA CVL ont accès à ce fonds documentaire. Dans un principe de complémentarité, peu d'acquisitions dans le domaine du droit sont effectuées par la bibliothèque du campus de Bourges.

1.1. Critères de sélection

Les principaux critères de sélection sont les suivants :

- Date d'édition. Ce critère diffère selon les collections considérées, et n'entre pas en compte lorsqu'il s'agit d'ouvrages de référence dans un domaine ;
- Le niveau d'expertise de l'auteur dans le domaine considéré ;
- Nécessité d'enrichir l'offre documentaire dans un domaine trop peu représenté ;
- Nouvelle édition d'un ouvrage présent dans le fonds documentaire, à condition qu'elle soit revue et augmentée.

Des achats sont également effectués à l'occasion de manifestations culturelles de l'INSA Centre Val de Loire, en rapport avec les thématiques abordées.

1.2. Nombre d'exemplaires

Les documents sont généralement achetés en un seul exemplaire.

Il est parfois nécessaire d'en acquérir plusieurs afin de répondre à un besoin en référence à un enseignement, pour la préparation d'un examen spécifique, ou afin de s'adapter au nombre d'étudiants présents dans une filière.

1.3. Outils utilisés

Les nouvelles acquisitions sont choisies grâce à une veille documentaire qui s'appuie sur différents outils :

- Les catalogues de libraires et d'éditeurs ;
- Les catalogues d'autres bibliothèques universitaires ;
- La presse imprimée et en ligne ;
- Les bibliographies d'ouvrages déjà présents au fonds documentaire.

1.4. Suggestions d'achat

Tous les lecteurs faisant partie de l'INSA Centre Val de Loire peuvent soumettre leurs suggestions d'achat aux bibliothécaires. La collaboration avec les enseignants et les enseignants chercheurs permet d'enrichir le fonds documentaire.

Les suggestions sont systématiquement prises en compte et étudiées par l'équipe du SCB. En cas de rejet de la proposition, le demandeur sera informé des raisons de ce choix.

¹² Etudier à Bourges | Université d'Orléans [En ligne] <https://www.univ-orleans.fr/fr/dea/decouvrir-0/etudier-bourges> (Consulté le 23/03/2022).

2. Abonnements de périodiques

Un périodique est « une publication collective (avec plusieurs auteurs), sous un titre unique et légal, qui paraît pendant un temps non limité à l'avance, et dont les fascicules s'enchaînent chronologiquement et numériquement les uns aux autres »¹³.

Le fonds de périodiques est constitué en rapport avec les thématiques d'enseignement et de recherche de l'INSA Centre Val de Loire. Des titres plus généralistes sont également sélectionnés.

Les bibliothécaires doivent évaluer et adapter leurs choix selon les besoins des usagers. Chaque année, des titres sont ajoutés ou supprimés afin de garantir la qualité du fonds.

Plusieurs critères entrent en compte dans le choix de garder ou non un titre, ou d'en ajouter un nouveau :

- Sa cohérence dans le fonds ;
- L'intérêt qu'il représente pour les usagers. On se base sur les statistiques de prêts, et sur l'avis des enseignants et enseignants chercheurs du domaine considéré ;
- Son niveau de connaissance ;
- Sa périodicité ;
- Son prix ;
- Sa disponibilité ou non au format numérique.

Certains titres sont fournis gratuitement par les éditeurs.

Des abonnements peuvent être souscrits sur demande d'enseignants, élèves ou personnels, après concertation entre les bibliothécaires.

D. Dons

Les dons d'ouvrages par des particuliers sont acceptés s'ils sont en bon état physique, et s'ils représentent un intérêt pour l'enrichissement du fonds.

Des dons peuvent également être proposés par d'autres bibliothèques et sont acceptés selon les mêmes critères. Ils font l'objet de la signature d'une convention entre les deux parties.

Les documents sont traités selon les mêmes méthodes que le reste des documents du fonds.

VI. LA VIE DES COLLECTIONS

A. Modalités de consultation

Les documents en rayon sont consultables et disponibles sur place par tous gratuitement.

Certains documents sont en consultation sur place uniquement.

Les ouvrages conservés en magasin sont disponibles sur demande.

B. Modalités d'emprunt

Les élèves sont automatiquement inscrits dans la base lecteur du logiciel documentaire par le service de la Direction du Système d'Information, à partir de données fournies par le Service des Formations.

Les personnels enseignants, enseignants-chercheurs, administratifs et techniques de l'INSA Centre Val de Loire sont inscrits au SIGB par les bibliothécaires au moment de leur premier emprunt.

Les lecteurs autorisés peuvent emprunter des documents après leur inscription.

¹³ Mouren, Raphaële et Peignet, Dominique (dir.), Le Métier de Bibliothécaire, Éditions du Cercle de la Librairie, 2007.

Les durées de prêt varient selon les bibliothèques, les catégories de lecteurs, et le type de document. Il est possible d'emprunter un ouvrage d'une bibliothèque à l'autre entre les deux campus.

C. Prêt Entre Bibliothèques (PEB)

Toute personne faisant partie de l'INSA Centre Val de Loire peut faire une demande PEB. Il faut que la demande soit justifiée : le document ne doit pas être disponible dans les bibliothèques alentours, et le demandeur doit être certain que le document demandé correspond à ses besoins.

Le délai de livraison et la durée de prêt dépendent de la bibliothèque qui fournit le document. Des demandes de prolongation de prêt peuvent être effectuées, sous réserve de l'acceptation de la bibliothèque prêteuse.

Les bibliothèques extérieures peuvent effectuer des demandes de PEB pour des ouvrages appartenant au fonds du SCB.

Il est en principe pratiqué la réciprocité de gratuité entre les bibliothèques.

D. Désherbage

« Le désherbage consiste à retirer des rayonnages en magasin ou en libre-accès les documents qui ne peuvent plus être proposés au public. »¹⁴

Des désherbages sont effectués chaque année dans les deux bibliothèques du SCB. Cette procédure permet de proposer une offre documentaire cohérente, attractive et qui correspond aux besoins des usagers. Elle est utile pour structurer et rationaliser les collections, ainsi que pour gagner de la place et mieux maîtriser ses budgets.

1.1. Les critères de désherbage

Différents critères sont utilisés pour procéder à cette opération :

- L'état physique du document : les ouvrages en mauvais état physique sont automatiquement retirés du fonds et envoyés au pilon (destruction du document) ;
- L'intérêt du contenu du document : tout document contenant des informations inexactes ou dépassées est obsolète ;
- Document dont une nouvelle édition revue et corrigée est parue ;
- La cohérence du document dans les collections : le document doit correspondre aux besoins des usagers et doit compléter le fonds ;
- Les statistiques d'usage des documents : les ouvrages très peu empruntés depuis longtemps et n'étant pas considérés comme des ouvrages de référence sont retirés du fonds ;
- Le nombre de titres ou d'exemplaires.

1.2. Destination des monographies désherbés

Les documents désherbés sont retirés des rayonnages, listés puis triés selon le traitement qu'ils vont subir par la suite.

Selon leur état et leur nature, les documents sont détruits ou réservés au don.

Une fois par an, des ouvrages désherbés sont sélectionnés pour le don. Ils sont listés puis expédiés à une association proposant un service gratuit de récupération de livres d'occasion. Les bénéfices sont reversés à une association choisie par la direction de l'INSA CVL.

¹⁴ Fiche pratique de l'Enssib. Désherber en bibliothèque. [<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1735-desherber-en-bibliotheque.pdf>] 2015.

VII. ÉVALUATION DES COLLECTIONS

Le SCB collecte des indicateurs¹⁵ qui permettent d'analyser les usages, d'évaluer son offre documentaire et ses services. Ils permettent d'orienter les missions du SCB, dans un souci d'amélioration constante de qualité de l'offre proposée.

Le SCB répond tous les ans aux enquêtes ESGBU¹⁶ et ERE¹⁷.

VIII. LES FORMATIONS

Dans le cadre des enseignements de Sciences Humaines Économiques Juridiques et Sociales, tous les étudiants sont amenés à suivre des formations dispensées par les bibliothécaires sur les deux campus. Des séances sont planifiées par groupes sur demande des enseignants.

Plusieurs thématiques sont abordées au cours de ces séances : la recherche documentaire, l'évaluation de l'information, le plagiat, le droit d'auteur, etc.

IX. LA COMMUNICATION

Différents moyens de communication sont proposés pour diffuser l'information du Service Commun des Bibliothèques.

A. Site Internet

Une page dédiée aux bibliothèques est disponible sur le site de l'INSA Centre Val de Loire. Les usagers peuvent y retrouver les horaires, les informations pratiques, les contacts des deux campus, ainsi que les accès aux ressources électroniques et au catalogue documentaire. Les dernières acquisitions y sont présentées régulièrement.

B. Réseaux sociaux

Les Learning centers du campus de Bourges et de Blois possèdent chacune une page Facebook¹⁸ ainsi qu'une page commune Instagram¹⁹. Des informations concernant les nouveautés disponibles au centre de documentation, des actualités concernant les différents domaines enseignés à l'école, ainsi que des contenus relatifs aux livres et aux bibliothèques en général y sont publiés.

C. Courriels

« Zoom sur... » : Toutes les deux semaines, un mail est envoyé à l'ensemble du personnel et des élèves pour présenter une sélection d'ouvrages parmi les nouveautés ou en rapport avec l'actualité événementielle de l'institut.

Des sélections documentaires sont également transmises ponctuellement à l'occasion d'événements culturels.

¹⁵ « Caractéristique choisie, estimée par des méthodes statistiques ou déterminée par le calcul, permettant d'identifier qualitativement ou quantitativement, une amélioration positive ou négative du comportement d'une variable qui lui est associée » Michel Périgord et Jean-Pierre Fournier (Afnor, 1993).

¹⁶ Enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur.

¹⁷ Enquête sur les ressources électroniques des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

¹⁸ Service commun des bibliothèques INSA Centre Val de Loire Campus de Bourges [En ligne] <https://www.facebook.com/Bibliotheque.INSA.CVL.Bourges> (page consultée le 08/02/2022).

Service commun des Bibliothèques INSA Centre Val de Loire Campus de Blois [En ligne] <https://www.facebook.com/bibliotheque.INSA.CVL.Blois> (page consultée le 08/02/2022).

¹⁹ Learning Center INSA CVL [En ligne] <https://www.instagram.com/learning.centers.insacvl/> (page consultée le 08/02/2022).

D. Guide du lecteur

Des dépliants de présentation des bibliothèques sont mis à disposition sur les deux campus, ainsi que dans d'autres bibliothèques alentours.

E. Espace bibliothèque

Une valorisation physique des collections est mise en place au sein de chaque bibliothèque :

- Tables thématiques ;
- Présentoirs ;
- Flyers et affiches ;
- Marque-pages ;
- Exposition en rayon.

X. LES MODALITES DE VALIDATION ET DE REVISION DE LA PRESENTE CHARTE

Cette charte est élaborée par le Service Commun des Bibliothèques de l'INSA Centre Val de Loire, qui valide sa version définitive et la soumet à la direction. Cependant, des modifications ou révisions partielles pourront au besoin intervenir.

XI. ANNEXES

Annexe 1 - Fiche lecteur autorisé



Formulaire d'Inscription LECTEUR AUTORISÉ BIBLIOTHEQUE DE L'INSA CENTRE VAL DE LOIRE

M. Mme.

NOM, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

E-mail :

- L'inscription à la bibliothèque se fait sur présentation d'une pièce d'identité.
- L'inscrit s'engage à se conformer au Règlement intérieur du Service Commun des Bibliothèques, et à respecter la législation concernant le droit d'auteur.
- En cas de retard, l'emprunteur verra son compte lecteur suspendu d'un nombre de jour égal à la durée du retard.
- Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé ou remboursé.

À, le

Signature :

Annexe 2 - Ressources électroniques²⁰

- AFNOR Standards
- Cairn
- EBSCO Ebooks
- Europresse
- MIT Press
- PressReader
- ScholarVox Cyberlibris
- Technique de l'ingénieur
- Techniques de l'Ingénieur – Dictionnaire technique multilingue - lexique
- Vocabulaire Anglais

Licences nationales :

- American Chemical Society
- Brill
- Cambridge University Press
- Classiques Garnier
- De Gruyter
- Emerald
- Euclid
- IOP
- Lavoisier
- NPG
- Numérique Prénium
- Oxford
- Royal Society of Chemistry
- Sage
- Science Direct
- Springer nature
- Springer Link
- Taylor and Francis
- Wiley

²⁰ Disponibles au 21 mars 2022.

Annexe 3 - Liste des laboratoires de recherche

- GREMAN (matériaux, microélectronique, acoustique et nanotechnologies) - UMR 7347
- Laboratoire d'informatique Fondamentale d'Orléans (LIFO) EA 4022
- Laboratoire de Mécanique Gabriel Lamé (LaMé) EA 7494
- Laboratoire pluridisciplinaire de recherche en ingénierie des systèmes, mécanique et énergétique (PRISME) EA 4229
- Laboratoire d'Informatique Fondamentale et Appliquée de Tours (LIFAT) EA 6300
- Laboratoire Cités, TERRitoires, Environnement et Sociétés (CITERES) UMR 7324

FORMULAIRE D'INSCRIPTION LECTEUR AUTORISE
BIBLIOTHEQUE DE L'INSA CENTRE VAL DE LOIRE M. Mme.

NOM, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

E-mail :

- L'inscription à la bibliothèque se fait sur présentation d'une pièce d'identité.
- L'inscrit s'engage à se conformer au Règlement intérieur du Service Commun des Bibliothèques, et à respecter la législation concernant le droit d'auteur.
- En cas de retard, l'emprunteur verra son compte lecteur suspendu d'un nombre de jour égal à la durée du retard.
- Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé.
- Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Service Commun des Bibliothèques de l'INSA Centre Val de Loire s'engage à garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles. Les données collectées servent uniquement à la gestion de votre compte. Vous disposez d'un droit d'accès, de limitation, d'opposition, de suppression et de rectification de vos données, dont le droit de retirer votre consentement à tout moment, que vous pouvez exercer en écrivant à : documentation@insa-cvl.fr. Vos données sont conservées 1 an.

A, le

Signature

FORMULAIRE D'INSCRIPTION LECTEUR AUTORISE
BIBLIOTHEQUE DE L'INSA CENTRE VAL DE LOIRE M. Mme.

NOM, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

E-mail :

- L'inscription à la bibliothèque se fait sur présentation d'une pièce d'identité.
- L'inscrit s'engage à se conformer au Règlement intérieur du Service Commun des Bibliothèques, et à respecter la législation concernant le droit d'auteur.
- En cas de retard, l'emprunteur verra son compte lecteur suspendu d'un nombre de jour égal à la durée du retard.
- Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé.
- Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Service Commun des Bibliothèques de l'INSA Centre Val de Loire s'engage à garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles. Les données collectées servent uniquement à la gestion de votre compte. Vous disposez d'un droit d'accès, de limitation, d'opposition, de suppression et de rectification de vos données, dont le droit de retirer votre consentement à tout moment, que vous pouvez exercer en écrivant à : documentation@insa-cvl.fr. Vos données sont conservées 1 an.

A, le

Signature :

Dirige LECTEUR
modifié le 08/06/2022



Annexe 3 - Liste des laboratoires de recherche

- GREMAN (matériaux, microélectronique, acoustique et nanotechnologies) - UMR 7347
- Laboratoire d'informatique Fondamentale d'Orléans (LIFO) EA 4022
- Laboratoire de Mécanique Gabriel Lamé (LaMé) EA 7494
- Laboratoire pluridisciplinaire de recherche en ingénierie des systèmes, mécanique et énergétique (PRISME) EA 4229
- Laboratoire d'Informatique Fondamentale et Appliquée de Tours (LIFAT) EA 6300
- Laboratoire Cités, TERRitoires, Environnement et Sociétés (CITERES) UMR 7324

03 juin 2022

